

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

Pour la séance du Conseil Intercommunal de Police Nord Vaudois
du mercredi 27 septembre 2023, à Yverdon-les-Bains

Monsieur le Président du Conseil Intercommunal,
Monsieur le Président du Comité Directeur,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission chargée d'examiner le **Préavis 03/2023 du Comité Directeur relatif au Budget 2024**, composée de Messieurs Bernard Annen, Philippe Walter, Cédric Pittet et Nicolas Hernan (rapporteur) a siégé le mardi 19 septembre 2023, dans les locaux de la Police NV, Rue du Valentin 12 à Yverdon, en présence de M. Pascal PITTET, Directeur de la Sécurité Publique, accompagné du Commandant, le Major Marc DUMARTHERAY, M. Vincent AUDEMARS, chef des services généraux de la PNV et de M. Cédric Bapst chef Secrétariat et finances.

Le budget 2024 de l'Association intercommunale de la Police NV, nous a été soumis dans son intégralité en vue de son appréciation par la Commission de gestion et pour approbation par le Conseil intercommunal.

Après avoir procédé à l'examen des différents chapitres qui le composent, la Commission a formulé les remarques suivantes :

1. La répartition est conforme au nombre d'habitants au 31.12.2022 et à la valeur deux point d'impôt pour les communes périphériques la ville d'Yverdon-les-Bains prenant intégralement en charge le surplus.
Cette répartition est faite avec un budget prévisionnel de 11'657'280.- frs (-1%) avec un total des charges de 14'605'280.-frs et un total des recettes de 2'948'000.-frs
2. Le présent budget a été fait avec le nouveau plan comptable MCH2 qui rentrera en vigueur le 1 janvier 2024 pour la ville d'Yverdon-les-Bains.
3. Le volume des amendes d'ordre a été planifié avec une hausse de 300'000.-frs (+16%) en prévision de l'installation de système de surveillance automatique du trafic (radars sur deux nouveaux carrefours).
4. La commission tien a relevé avec satisfaction le travail fournis et la transparence pour le budget présenté par la police Nord vaudois.

En conclusion, nous vous invitons à approuver le préavis 03/2023, qui traite le budget 2024 de PNV tel qu'il vous a été présenté.

Pour la Commission

Le rapporteur :

Les commissaires :

Nicolas Hernan



Philippe Walter

Cédric Pittet

Bernard Annen

